

Document de Synthèse

**GRAND EMPRUNT :
PROPOSITIONS DU NOUVEAU CENTRE**

Le grand Emprunt doit participer à la sortie de crise et au retour d'une croissance tenable. Il permettra à la France de rentrer de plein pied dans le XXIème siècle, siècle de l'économie de l'information et de la connaissance, siècle du développement durable et de la croissance verte, siècle d'une solidarité intergénérationnelle renforcée. Le grand emprunt, est un regard vers l'avenir, il doit nous inciter à imaginer la France de demain.

Néanmoins, nous devons aussi inscrire le grand emprunt dans le contexte présent pour que chacun de nos concitoyens puisse mesurer l'intérêt d'investir massivement aujourd'hui pour préparer notre avenir commun. Plus de vingt auditions d'experts, d'entrepreneurs, de dirigeants de grandes entreprises, de représentants syndicaux et d'élus locaux, et de nombreuses consultations menées par le Nouveau Centre¹ dans le cadre du grand emprunt ont contribué à l'élaboration de ces propositions. Ces consultations ont confirmé notre inquiétude vis-à-vis d'un endettement excessif de la France. Le grand Emprunt doit être exclusivement consacré à des dépenses d'investissement qui préparent l'avenir de notre pays. Il ne doit pas remettre en cause notre volonté politique de retour à l'équilibre des finances publiques.

Le suivi des investissements doit être affecté à une structure *ad hoc* fondée sur des objectifs clairs sur le modèle du Partenariat Public-Privé rapprochant les entreprises, les universités et les pouvoirs publics.

Le financement du grand emprunt doit se faire au meilleur coût pour nos finances publiques. Le recours au marché s'impose et doit s'accompagner d'un grand plan d'économies publiques.

Le Nouveau Centre propose que le grand emprunt soit construit autour de 3 idées forces:

UN PLAN SOLIDARITE

➤ **1. Financement de la 5ème branche par un système assurantiel avec une période publique transitoire assurée par le grand emprunt.**

Coût estimé : 1,5 milliards d'euros par an pendant 5 ans.

Il s'agit de mettre en place un système d'assurance mutualisé combinant prestations publiques et prestations privées. La dépendance est une bombe financière pour les départements qui en ont la charge. Le coût annuel de la dépendance sera rapidement de l'ordre de 15 milliards d'euros par an d'ici 2040 (contre 5 milliards en 2009). Le système assurantiel dépendance viendra en supplément de l'APA, qui serait maintenue de manière transitoire dans sa forme actuelle pour les dépendants actuels et futurs. L'adhésion au système assurantiel serait obligatoire.

Néanmoins, l'Etat devra intervenir pour amorcer la pompe. Il s'agit d'investir 1,5 milliards d'euros par an pendant plusieurs années.

¹ « liste des auditions et consultations menées par Philippe VIGIER et Nicolas PERRUCHOT » en Annexes p.7.

➤ **2.** Le Nouveau Centre propose que la numérisation des fonds de la Bibliothèque Nationale de France constitue le projet phare d'une grande ambition sociale, scientifique et culturelle.

Coût estimé : 20 millions d'euros par an pendant 5 ans.

L'accès pluraliste aux sources numérisées est une condition essentielle du respect de notre diversité culturelle et au delà de notre indépendance nationale. L'enjeu est crucial. La numérisation permet la préservation de notre héritage culturel. Elle protège de la destruction et de l'oubli. Elle est surtout l'outil d'une diffusion élargie, gage de l'émergence de nouveaux savoirs et moteur de cette nouvelle économie de la connaissance².

UN PLAN INNOVATION ECONOMIQUE

Les énergies vertes seront au cœur de la future croissance. Les contraintes environnementales nous imposent de changer radicalement notre mode de vie. Le XXIème siècle sera vert. Le grand emprunt doit permettre à la France d'être à ce rendez-vous.

➤ **1.** Faire de l'Agence Nationale de la Recherche une grande agence de moyens qui favorise la réforme rapide de la recherche française en soutenant les meilleures équipes de chercheurs des universités et organismes de recherche - à l'instar du NIH ou du Wellcome Trust aux Etats-Unis. priorité doit être donnée à un meilleur fléchage des investissements.

Coût estimé : 1 milliard d'euros par an pendant 5 ans.

➤ **2.** Un grand plan bio-technologies : bio-prothèses complexes (les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès au monde), recherche sur les cellules souches et les maladies dégénératives (Alzheimer, Parkinson,...).

Coût estimé : 700 millions d'euros par an pendant 5 ans.

Les brevets et les hautes technologies sont aussi au coeur de la croissance du XXIème siècle. La France a pris du retard. Les Etats-Unis dominent toujours autant tandis que la Chine et l'Inde deviennent incontournables. Dans quelques années, un médicament sur deux sera fabriqué en Inde. Il y a donc urgence d'investir dans les bio et nano-technologies.

➤ **3.** Investissements dans les bio-énergies : algues brunes, algues bleues, champignons, bactéries,...

Coût estimé : 600 millions d'euros par an pendant 5 ans.

➤ **4.** Un grand plan éco-technologies : **réseau de recharge** pour voitures électriques, Smart grid, Réseau de fibre, débit fixe et mobile (de 10 à 100 Mbit/sec, réseau de fibres optiques) dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé.

² « grand emprunt. Numerisation fonds BNF » en annexes p.6.

Coût estimé : 700 millions d'euros par an pendant 5 ans.

UN PLAN ENVIRONNEMENTAL

- **1.** Créer un Pôle de compétitivité France «Énergies Renouvelables »

La France souffre d'un réel problème de fabrication des structures et des biens d'équipements dans les énergies renouvelables. Le marché de la construction et de la fourniture en biens d'équipement est dominé par les constructeurs allemands, scandinaves et chinois.

Cette maîtrise technologique peut de plus être exportable.

- **2.** Structures de captage de CO2.

Ce marché est stratégique. Cette technologie est au coeur des négociations sur le climat en vue du sommet de Copenhague. La France doit rapidement se positionner vis-à-vis de ce secteur de recherche de pointe.

Coût estimé : 700 millions d'euros par an pendant 5 ans.

- **3.** Un grand plan Eco-quartier sur le modèle des grands plans de Rénovation Urbaine.

Coût estimé : 800 millions d'euros par an pendant 5 ans.

ANNEXES

TABLEAU RECAPITULATIF DU COUT DES PROPOSITIONS
DU NOUVEAU CENTRE POUR LE GRAND EMPRUNT

	Coût annuel en Mds €	Coût pluriannuel 5 ans en Mds €
<i>Plan solidarité</i>	1,52	7,60
<i>Plan innovation Economique</i>	3,00	15,0
<i>Plan environnemental</i>	1,50	7,50
Total	6,02	30,10

**LE GRAND EMPRUNT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE :
POUR LA NUMÉRISATION DES FONDS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.**

Le Président de la République a exprimé sa volonté que le grand emprunt national permette à notre pays de relever les grands défis de demain. Et le développement d'une économie de la connaissance forte et dynamique a été reconnu comme le défi prioritaire.

Le Nouveau Centre propose que la numérisation des fonds de la Bibliothèque Nationale de France constitue le projet phare de cette grande ambition sociale, scientifique et culturelle.

L'enjeu est crucial. La numérisation permet la préservation de notre héritage culturel. Elle protège de la destruction et de l'oubli. Mais elle est aussi et surtout l'outil d'une diffusion élargie, gage de l'émergence de nouveaux savoirs et moteur de cette nouvelle économie de la connaissance.

Or nous savons que la pluralité des accès à ces sources numériques est aujourd'hui menacée, faute de budgets publics suffisants. En huit ans, Gallica, la banque de données de la BNF, n'est parvenue à numériser qu'un million des 13 millions d'ouvrages de son fonds. Le principal moteur de recherche privé compte lui près de 10 millions d'ouvrages numérisés.

Si nous ne parvenons pas à rattraper très vite ce retard, il en sera donc fini de la diversité et de l'indépendance de l'accès aux sources. Un monopole privé concentrera la diffusion et l'exploitation commerciale de notre mémoire nationale.

En effet, un moteur de recherche de fonds documentaire n'est pas un simple outil technique. Les mots-clefs, les plans de classement, les ordres d'apparition appartiennent à des choix éditoriaux lourds de conséquences. C'est pourquoi nous affirmons que l'accès pluraliste aux sources numérisées est une condition essentielle du respect de notre diversité culturelle et au delà de notre indépendance nationale.

Le grand emprunt est la réponse adaptée à ce défi. D'abord, parce qu'il permet de résoudre la question financière. 100 millions d'euros, c'est impossible pour le budget de la culture, mais c'est possible pour le grand emprunt. Enfin et surtout parce que cette dépense sera l'expression directe de la volonté des français. La volonté des français de dire oui à la culture, oui à la connaissance, oui à l'intelligence, oui à nos valeurs et de permettre la promotion de la culture française.

LISTE DES AUDITIONS ET CONSULTATIONS
MENEES PAR PHILIPPE VIGIER³ ET NICOLAS PERRUCHOT⁴

Auditions :

- **ACCENTURE** - Christian NIBOUREL
- **ADCF** - Daniel DELAVEAU
- **AFSSA** - Marc MORTUREUX
- **AREVA** - Anne LAUVERGEON
- **ASCO-TP** - Hubert ROUX
- **ATOS ORIGIN** - Thierry BRETON
- **AXA** - Henri de CASTRIES - Amélie OUDEA
- **CGPME** - Jean-François ROUBAUD - Jean-Eudes du MESNIL du BUISSON
- **CFTC** - Jacques VOISIN
- **CFDT** - François CHEREQUE
- **CROISSANCE PLUS** – Christian NOUEL
- **ETHANOL UNION** - Dane COLBERT
- **FNTR** - Jean-Paul DENEUVILLE
- **FRANCE BIOTECH** - Olivier de SCHONEN - Gilles AVENARD
- **MEDEF** - Pierre NANTERME
- **POWEO** - Charles BEIGBEDER
- **SYNTEC** - Max BALENSI
- **UPA** - Pierre BURBAN
- **VESTAS** - Nicolas WOLFF

Consultations:

Plus de 150 consultations d'élus : députés européens, députés, sénateurs, présidents de Conseils généraux, conseillers généraux, conseillers régionaux, présidents d'intercommunalités, maires, maires adjoints et conseillers municipaux.

³ *Député d'Eure-et-Loir, Secrétaire général adjoint du Nouveau Centre*

⁴ *Député de Loir-et-Cher*